

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 73 (1934)

**Heft:** 38

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



## SUR LE LAC

**L**A Compagnie générale de navigation sur le lac Léman a équipé électriquement un de ses bateaux, le *Genève*. Les résultats en sont fort heureux et font honneur à M. Meystre, l'actif directeur de la Compagnie. Nous devons à ce dernier le plaisir d'une visite au *Genève*. C'est le souvenir de cette agréable tournée qu'évoque le morceau ci-dessous.

\*\*\*

A. M. Meystre.

*Su lo lé (lac).*  
Fasái biau su lo « Dzenèva »  
Clli demûro la vêprâ.  
Rovilleint, quemet na vêva  
Que coudhie sè remaryâ,  
Lo sélao fasái risette.  
Lè niolan s'étant revou.  
Lè vedju, clliâo z'izellette,  
L'avant lâo bllianc broussetout.  
Tot étai biau clli tantoût.

..

*Lo lé l'étai de la fita.*  
L'avái brelhi son meryáo  
Et, quemet po na vesita,  
Betâ ti sè zattifião.  
N'arâi de na damuzalla  
Que, po pllière áo tsermalâ,  
S'è lequâite (lissé ses bandeaux) et fête  
Frison et lo tralala... /balla:  
Lé ! (lac). On t'arâi cocola.

..

*Dein clli meryáo, lè campagne*  
S'è quegnâvant a lái restâ;  
Et lè coutset dâi montagne,  
Po bin montrâ lão biantâ,  
Pe hiaut, pe hiaut s'aguelhivant  
Po sè mirâ assebin;  
Tsau iera sè tscagnâvant  
Po dépassâ lo vesin,  
Tau quemet s'étant dâi dzein.

..

*S'étant bin adräi parâie,*  
Deint dâo Midzo, Merdasson,  
Tor d'Ai, Deint d'Otse, Nâie.  
Dein clli meryáo, bin prêvond,  
Montrâvant lão tite blliuve  
Avoué quaque tatset bllianc  
Quemet dâi finne vêruve,  
Gran de biantâ dâi géant,  
Du lo Combin à Dzaman.

..

*La compagnâ étai chaissa (choise) :*  
Dâi dzein guié, ti dâi bon coo,  
Et la trâllia l'étai messa  
A fêre on gormand dzalâo.  
Su clli bateau élétrique  
L'ant met cein qu'a de meillâo :  
A ti pâo fêre la niqua...  
Ah ! no furein benbirâo  
Su clli tant galé naviot!

..

## Envoi.

*Bin grand maci, monsu Meystre,  
D'avái peinsâ ào « Conte » ;  
Quand bin n'è pas on grand maître  
Dâi journal publicateu  
L'a on plliési de metsance  
A dere à ti sè z'ami  
Que l'arant bin de la tchance  
Se pouant on dzo voyadzî  
Su clli « Dzenèva » tant bi !*

Marc à Louis.

## CHARRETTE DE COMPTOIR

Conte inédit.

**D**EUX jeunes gens, habitant l'un de nos villages cossus du Gros-de-Vaud, après s'être « fréquentés », en bien tout honneur, entre Pâques et les vendanges, avaient décidé, avec le consentement de toute la parenté, de sortir de cette impasse que sont les fiançailles par un honnête mariage, histoire de se mettre au chaud et au tendre pour l'hiver. Mettons qu'il s'agisse d'Auguste au boursier communal et de l'Adèle au greffier. Dans une histoire de ce genre, mieux vaut ne pas préciser.

Afin de profiter de l'occasion pour voir le XVe Comptoir Suisse, à Lausanne, ainsi que du retour gratuit sur la « Brouette » d'Echallens, les deux amoureux avaient fixé leur mariage vers la fin de la première semaine de cette grande foire annuelle et fait les démarches d'usage auprès de l'officier d'état-civil. Celui-ci, ayant trouvé bien en ordre toute la paperasse nécessaire, leur donna rendez-vous pour samedi 15 septembre, à 11 h. du matin, à la salle des mariages, à l'Hôtel-de-Ville, à Lausanne.

Les parents, ainsi que les témoins : l'oncle Jérémie de Malapalud et Jules à l'assesseur, qui est dans les dragons, étaient de la partie, comme il convient quand on est d'une famille qui se respecte. A la sortie de la gare d'Echallens, à Lausanne, vers les 9 heures, tout ce monde se dirigea vers Beaulieu, pour visiter ce fameux Comptoir qui, paraît-il, était encore plus beau que tous les précédents. Il faisait chaud. Une de ces « tièdes » que ce serait dommage de ne pas avoir soif, fit remarquer l'oncle Jérémie, en essayant son crâne dégarni.

Arrivé à l'entrée des halles, le père d'Auguste, homme de bon sens, toujours prêt à donner des conseils pratiques et surtout économiques, leur dit :

— Ecoutez-voir, vous autres ! On est donc à ce Comptoir et on a payé chacun son entrée. Donc il faut tâcher de voir le plus de choses possible pour le même prix, pendant qu'on y est. Il paraît que c'est tellement grand qu'on dirait qu'ils appontent de ces boutiques, au fur et à mesure qu'on avance. Si on veut voir l'essentiel seulement, il ne s'agit pas de « pédzer » sur place. Moi, je propose qu'on se partage la besogne. Les hommes iront d'un côté, les femmes de l'autre et on se retrouvera à 4 1/2 h. à la sortie, vers Mossieu Sécuritas qui nous a pointé nos cartes et qui veut assez nous reconnaître. Notre train est à 5 h. et quelque chose. Pour le dîner, nous, les hommes, on veut assez s'arranger pour trouver la moindre des choses. Vous, les femmes, vous avez ces pintes à eau chaude dans laquelle on met du rhum et qu'on appelle « Tea-Room ». Vous pourrez y faire tremper avec le taillé

aux « greubons » que la Tante Rosalie a eu le fin nez de prendre, ce matin, dans son panier. « Il y aura pour tout le monde », m'a-t-elle dit. Etes-vous d'accord avec cette préposition ?

Un peu interloquée, la partie féminine hésitait quelque peu à se prononcer. Tante Rosalie, méfiante, osa cependant riposter :

— Qu'est-ce que ça veut dire, cette manigance ? Il y a du louche par là-dessous. Vous cherchez à vous débarrasser de nous, comme ça, sans autre ! C'est pas clair. Afin, va qu'il soit dit : chacun de son côté. On verra bien ceux, ou celles qui auront mieux su s'en tirer et qui auront dépensé le moins. Allez seulement, tas d'égoïstes que vous êtes et surtout, ne vous laissez pas avoir soif, conclut-elle, avec un sourire malicieux.

La femme du greffier, sa fille Adèle, l'épouse du boursier et la cousine Fanchette se dirigèrent alors du côté des lessiveuses automatiques, des comptoirs à lingerie, des mobiliers luxueux, des fourneaux à gaz, des couveuses artificielles et vers tant d'autres inventions sur lesquelles elles ne manquèrent pas d'émettre leurs réflexions.

— Tout ça, c'est bien joli, disait Tante Rosalie. Toujours est-il qu'on n'a pas encore inventé un truc pour faire faire à nos poules rien que des œufs à deux jaunes, ni un moyen pour faire des gâteaux aux pruneaux rien qu'avec les noyaux.

Bien entendu, ces dames eurent soin de ne se laisser manquer de rien, ni à midi, ni pour les « quatre heures ». Tante Rosalie, tout en s'étranglant à moitié avec un baba au rhum, disait :

— On serait bien folles de nous priver de ces bonnes choses, pendant que ces goinfres d'hommes ne se refusent rien, en rôdant d'une cave à l'autre et en dépensant sans compter ces beaux écus que nous autres pauvres femmes avons tant de peine à ramasser pour eux, du matin au soir, en « ravaudant » en peu sur tout.

Les hommes, de leur côté, après avoir « semé » leurs compagnes, firent, par acquit de conscience, un tour à la halle des machines agricoles, puis au concours des taureaux et des génisses. Vers dix heures, le boursier tira sa montre :

— Si vous voulez me croire, ce serait d'abord le moment de prendre un petit picotin. Ce matin, j'ai avalé mon café de travers et je me sens tout moindrement. Qu'en pensez-vous ?

— Tu n'as jamais que de bonnes idées. Ça m'étonne que tu ne sois pas encore syndic. Alors voir à la pinte vaudoise, répondit l'oncle Jérémie. On a tout juste le temps de faire les « dix-heures », si on veut avoir encore faim pour le dîner.

Une bouteille de « Villette », suivie de sa « sœur », originaire de Grandvaux et de quelques rondelles d'un saucisson que le greffier avait eu soin de faire cuire la veille, eurent pour effet d'établir entre ces braves compagnons une atmosphère de cordialité qui se reflétait sur leurs figures réjouies. Le boursier, en essuyant sa grosse moustache d'artilleur retraité, fit :

— Y a pas à dire, ça commence à mieux aller. On est rude bien, ici, sans nos femmes, qu'en dis-tu, greffier ? Seulement, il ne faudra pas aller trop fort avec ces topettes, sans quoi, gare à nos légitimes, quand elles nous rejoindront !

Rédaction et Administration :  
**Pache-Varidel & Bron**

Lausanne

III

ABONNEMENT :  
**Suisse, un an 6 fr.**  
Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :  
**Administration du Conte**  
Pré-du-Marché, Lausanne